

**Titre : Consultation informelle sur une Déclaration commune d'intention pour faire avancer le REDD+ dans le Bassin du Congo**

**Période : 19-20 octobre 2011**

**Lieu : Berlin (Allemagne)**

**Par : Cléto NDIKUMAGENGE**

**Contexte**

Une Consultation informelle sur la Déclaration commune d'intention pour faire avancer le REDD+ dans le Bassin du Congo a été organisée à Berlin du 19 au 20 octobre et a été suivie par d'autres consultations avec les partenaires présents le 21 octobre 2011.

En effet, durant cette période, il y avait à Berlin beaucoup de réunions sur le Fonds carbone de la Banque Mondiale et d'autres fonds Carbone.

Facilitée par l'équipe de Meridian Institute, cette consultation avait 3 objectifs : (1) évaluer le niveau d'intérêt pour le développement d'une Déclaration conjointe adaptée pour faire avancer le processus REDD+ ; (2) Identifier les éléments clés qui peuvent faire l'objet de la déclaration ; (3) déterminer les prochaines étapes qui devraient être prises pour faire avancer le processus avec la COP de Durban. La concertation était organisée autour de 4 articulations :

- Réunions informelles préparatoires entre Meridian Institute et les Co animateurs (COMIFAC, UN REDD, FFBC, Banque Mondiale) (19 octobre) ;
- Séance d'ouverture avec les déclarations des partenaires (19 octobre);
- Séance de partage des perspectives (20 octobre) ;
- Poursuite des contacts entre les partenaires (20-21-22 octobre).

**I) Réunions informelles préparatoires**

La facilitation du PFBC a été conviée aux 2 réunions préparatoires organisées à l'intention des Co-animateurs de l'initiative à savoir la COMIFAC (représenté Vincent Kasulu, point focal REDD de la RDC) l'UNREDD (Représenté par son Directeur Yemi Katerere), le FFBC (Représenté par Pierre Nguinda), la Banque Mondiale (Représentée par Marie A.Borton-Dock, Directrice du Département Environnement au sein la Banque).

Ces réunions avaient pour objectifs de partager les points de vue des partenaires, leur niveau de compréhension des enjeux et surtout le contenu des déclarations en présence des partenaires.

**II) Séance d'ouverture avec les déclarations des partenaires (19 octobre 2011)**

Cette séance a précisé la position de chaque partenaire par rapport à cette initiative et répondait à l'objectif 1 qui consiste à évaluer le niveau d'intérêt pour le développement d'une Déclaration conjointe adaptée pour faire avancer le processus.

1. **Per Pharo de la Norvège** précise qu'elle contribue dans les initiatives REDD+ dans le bassin du Congo et qu'elle entend continuer à travailler à grande échelle en développant une approche partenariale ;
2. **Timothy J. Mealey de Meridian Institute** remercie les participants mais précise qu'il s'agit d'une réunion informelle et qu'on n'est pas là pour négocier mais pour échanger. Il a rappelé les 3 objectifs de la réunion et la nécessité de passer à des étapes futures.

3. **Yemi de UNREDD** précise que son organisation travaille déjà en Afrique Centrale (RDC, Gabon, Congo) et qu'elle est prête à appuyer cette nouvelle initiative ;
4. **Mary de la BM** précise qu'elle est là comme ancien Directeur de la BM pour 5 pays (Cameroun Gabon, Guinée Equatoriale, RAC et Tchad ). Pour elle, le cas du Cameroun n'encourage pas les partenaires à aller vers de nouvelles initiatives sans se poser de nouvelles questions sur l'impact de ce qu'on fait. Le Cameroun a en effet tous les outils (observation indépendante, signature et adhésion à l'APV FLEGT, existence du Fonds Commun, engagement à la transformation plus poussée du bois, existence des aires protégées) mais cela n'empêche pas que l'exploitation illégale s'aggrave et la gouvernance n'avance pas dans le bon sens. Elle souligne que le MINFOF n'a pas à même de faire signer les conventions définitives de 40% des concessions et que plus de 24 millions de Dollars n'ont pas pu être décaissés. L'autre question qu'on devrait se poser c'est l'impact grandissant des mines car le REDD+ ne pourra jamais donner autant d'argent que les Mines (uniquement le Fer du Cameroun et des pays voisins pourra générer plus de 10 milliards de dollars dans les prochaines années) .
5. **Pierre Nguinda du FFBC** rappelle le contexte de la naissance du FFBC sur demande explicite des 10 Ministres de la COMIFAC, la naissance du PACEBCO, 41 projets déjà engagés pour un montant de 82 millions d'euro. Il souhaite le respect de la spécificité de chaque pays et invite les initiateurs du fonds à se rendre à la BAD pour expliquer la synergie de cette initiative avec le FFBC ;
6. **Vincent Kasulu a au nom de la COMIFAC** précisé que cette consultation est appuyée par le Président en Exercice et qu'elle vise l'élaboration d'une déclaration conjointe. Cette dernière se justifie pour des raisons diverses : (a) écarts dans les financements entre les 3 bassins, (b) rôle grandissant des forêts dans la stabilisation du climat, (c) le faible niveau de déforestation qui défavorise les pays de la sous-région dans les négociations par rapport à d'autres bassins où la déforestation est plus intenses ; (d) les pays de la sous-région respectent la responsabilité commune et différenciée et (f) les pays développés devraient couvrir financièrement les coûts incrémentaux ;
7. **Claver Boundzanga du Congo** soutient le message de la COMIFAC mais précise que le Congo a déjà son RPP approuvé en 2010 et que sur les besoins de 16 millions de Dollars pour sa mise en œuvre, le pays ne dispose que 8 millions ; ce gap pouvant être comblé par cette initiative. Il confirme que le Ministre Djombo l'a rappelé à la délégation norvégienne en marge du forum de Haut niveau ;
8. **Igor de la RCA** se félicite du fait que le RPP de la RCA venait d'être approuvé et que cette initiative pouvait contribuer à sa mise en œuvre ;
9. **Amadou Wassouni du MINEP au Cameroun** précise que les problèmes que la BM a eus étaient « localisés » au MINFOF et non au MINEP. La gestion des 200 000 dollars octroyés par la BM pour finaliser le RPP échappe au Gouvernement car cela a été confié à un bureau d'études. Le Cameroun est bloqué et cherche des voies de sortie ailleurs et est en pourparler avec les partenaires pour trouver des moyens destinés à renforcer la concertation avec les autres parties prenantes ;
10. **Cyril Loisel de la France** confirme que la France est favorable à cette initiative car le climat est une priorité pour la France. Pour la question de la forme, elle souhaite que cela fasse partie du PFBC qui en assurerait la coordination et que la Déclaration conjointe soit faite (si possible) dans le cadre d'une réunion du PFBC ;
11. **Peter Besseau du Canada** précise que le Canada n'a pas encore de position car les décideurs

n'ont pas eu le temps de se concerter. Il précise les différentes interventions du Canada en appui au plan de convergence en matière de formation forestière, en appui institutionnel à la COMIFAC, à la Facilitation au PFBC et aux forêts Modèles. Il conseille de ne pas aller dans des déclarations de forme qui ne sont pas suivies de faits comme celles du NEPAD ;

12. Heiko Warnken de l'Allemagne propose de pas dupliquer les efforts des partenaires et d'aligner cette initiative au PFBC, de profiter de l'expérience de l'Allemagne dans l'appui aux pays comme le Cameroun dans le cadre du FLEGT et de tenir compte du fait que sur les questions de REDD+ il y a des compétitions entre les régions. Pour lui, le problème N° 1 ce n'est pas l'argent mais la coordination des interventions des partenaires ;
13. **Les Etats Unis** confirment qu'ils sont intéressés par l'initiative ;
14. **Julia Falconer de l'UE** insiste sur le renforcement des capacités et demandent aux partenaires de croire surtout aux résultats ;
15. **Kapupu du REPALEAC** insiste sur la prise en compte effective des populations autochtones dans les processus REDD+ et de faire des efforts pour les impliquer davantage ;
16. **Cléto de la Facilitation du PFBC** rappelle l'historique de la Facilitation, l'esprit du cadre de coopération, les axes de la feuille de route et le rôle potentiel de la Facilitation dans le développement de cette initiative qui a fait l'objet des échanges entre le Facilitateur et Meridian Institute. Il précise que le PFBC est un cadre idéal pour favoriser les échanges entre les parties prenantes. Il précise que l'essentiel n'est pas uniquement l'argent mais la cohérence, et la synergie entre les partenaires. La réunion des partenaires du PFBC prévue en février-mars 2012 à Douala pourrait être une occasion d'échange sur le développement de cette initiative.

### III) Partage des perspectives

Cette session répondait à l'objectif 2 qui consistait à Identifier les éléments clés qui peuvent faire l'objet de la déclaration et à l'objectif 3 relatif aux différentes étapes pour faire avancer l'initiative

1. **Georges Boundzanga** du Congo propose d'instaurer **la confiance à la COMIFAC et de rétablir le Basket Fund des bailleurs** pour appuyer la mise en œuvre du plan de convergence et assurer le développement durable. Il soutient l'idée **d'une task force** (Mérédien Institute, COMIFAC, facilitation du PFBC, Norvège et FFBC) pour aller expliquer le contenu de la déclaration aux Ministres avant Durban pour **susciter valeur adhésion** ;
2. **WWF** propose **d'insister le niveau de fragmentation des forêts en RDC** même si le taux de déforestation est encore faible ;
3. **Kasulu de la RDC** propose d'aborder **la question de superpositions des titres** entre les concessions forestières et minières et la coexistence de plusieurs cadastres au sein de la RDC (minier, foncier, forestier, agricole). Il propose que le lead de la concertation avec les autres pays de la COMIFAC avant Durban soit assuré par le Président de la COMIFAC en concertation avec la COMIFAC ;
4. **Mary de la Banque Mondiale** insiste sur la nécessité de mettre en **place le zonage**, insister sur **les infrastructures**, intégrer les **compagnies minières** et d'apprendre de nos échecs antérieurs car il est très difficile de dépenser en Afrique centrale ; on devrait aller en profondeur pour savoir à qui appartiennent les concessions forestières et bien définir à quoi serviront les nouvelles ressources et **les critères de performance clairs**. Elle demande à la Norvège de se

**rallier à d'autres donateurs** pour favoriser un travail en équipe entre les différents donateurs ;

5. **Pierre Nguinda du FFBC** propose de tenir compte de la **spécificité écologique** de chaque pays et de tenir compte des questions liées à l'**eau**, à la **pico-hydro électricité**, aux **aires protégées**, à la **lutte contre la désertification** et à la **formation des ressources humaines** nécessaires ;
6. **UNREDD** propose de partir sur la définition d'**une vision commune** et la traduire ensuite en actions en définissant qui ? quand et comment ?
7. Kapupu insiste sur le **renforcement des capacités des populations autochtones** car REDD+ est un concept qui est né de l'extérieur, l'implication des réseaux de la CEFDHAC et le financement en appui au travail des réseaux ;
8. **Julia Falconer de UE** demande qu'on tienne compte de la **crise financière** (ce qui complique la recherche des fonds), la **pression des donateurs** pour avoir des **résultats palpables**, le besoin de faire un travail axé sur les **résultats et les performances**, la nécessité de faire le lien entre le **REDD+ et le processus FLEGT** et intégrer les questions de REDD+ dans les politiques nationales et d'assurer la durabilité des financements ;
9. Suzanne Breitkopf de Greepeace reconnaît que le Processus REDD a fait un travail important de rapprochement des partenaires qui travaillent sur les questions des populations autochtones dans les concessions mais qu'on doit œuvrer pour que cela devienne une réalité. On a besoin **des actions concrètes axées sur des performances** car ces actions coûtent l'argent à la communauté internationale ;
10. Paul Chatterton de WWF Allemagne recommande de tenir compte du travail **fait par son organisation en matière d'utilisation des espaces** et propose de travailler en partenariat pour montrer les progrès déjà réalisées ;
11. Christ de l'Allemagne insiste sur le fait que l'initiative devrait apporter des **idées nouvelles et additionnelles** et ne pas faire le doublon avec PFBC. Il propose de tenir compte des performances de l'adhésion au processus FLEGT et de la nécessité de mettre l'argent où il y a les progrès ;
12. **Cyril de la France** propose de revisiter les engagements faits auprès de la COMIFAC et d'en tenir compte. Il propose d'utiliser le PFBC comme le réceptacle de l'opération et de voir profiter de Durban ou de Rio+20 pour promouvoir cette initiative. Il propose que la COMIFAC trouve une opportunité d'organiser une réunion régionale de la COMIFAC (Yaoundé+X ???) et conseille aux partenaires de ne pas faire des déclarations sur les engagements financiers car elles risquent de créer plus de problèmes qu'elles en résolvent. Il propose qu'on fasse une déclaration courte et percutante.
13. **Cléto de la Facilitation du PFBC** propose de mettre en exergue la **valeur socio-économique** des Forêts, faire le lien entre la **sécurité alimentaire** et la prise en compte de la **biodiversité** et intégrer les objectifs d'Aichi (définis à Nagoya). Il souhaite que les partenaires apprécient à juste titre les efforts et les progrès consentis par la sous-région en matière de certification FSC et la RDC en matière de REDD+ pour qu'ils puissent servir d'exemples à d'autres pays ;
14. **IGOR de la RCA** précise que **REDD+ rime avec le développement durable** notamment le développement énergétique et les autres secteurs de développement rural;

15. **Carole Megevand de la BM** précise que REDD est née en Afrique et qu'elle offre des **opportunités immenses pour influencer les autres secteurs**. La planification de l'utilisation des terres est liée à la gouvernance. On devrait favoriser les approches multisectorielles et renforcer les capacités humaines et organisationnelles ;
16. **Per Pharo de la Norvège** souhaite qu'on définisse **comment appuyer le partenariat** et comme doit-on structurer le processus ;
17. **Fabien Monteils du PNUD RDC** souhaite que la BM ait une **vision large du REDD** qui n'est pas centré uniquement sur les forêts car le REDD promeut une vision systémique qui demande une trajectoire plus complexe ;
18. **En conclusion** : Kasulu constate qu'il y a des **choses qui bougent dans la sous-région**, qu'il y a une **dynamique sur laquelle on peut capitaliser** les actions. Pour lui, il faudrait un petit pas politique pour que les pays du Bassin du Congo comprennent les défis et pour que les pays développés concrétisent les engagements en faveur des pays du Bassin du Congo. Dès la première ébauche de la déclaration, le Président de la COMIFAC va faciliter sa diffusion auprès de ses partenaires et travaillera en étroite collaboration avec les Ambassadeurs basés à Kinshasa, l'équipe de Meridian Institute et la Facilitation du PFBC